

LES ARTICLES DÉFINIS

L'article défini désigne une chose ou une personne en particulier :

- La Tour Eiffel
- L'Atomium de Bruxelles
- Le Pont-Neuf
- Les rues de Paris

Féminin : la	Masculin : le	Pluriel : les	l' + voyelle
la musique	le sport	les voitures	l'homme
la voiture	le soccer	les livres	l'ami
la Tour Eiffel	le piano	les amis	l'école
la peinture	le livre	les hommes	l'arbre

LES ARTICLES INDÉFINIS

L'article indéfini désigne une catégorie de choses ou de personnes :

- Un restaurant chinois
- Des monuments historiques
- Une fontaine magnifique

* Il existe plusieurs restaurants chinois, il y a plusieurs fontaines magnifiques et beaucoup de monuments historiques.

Féminin : une	Masculin : un	Pluriel : des
une voiture	un piano	des voitures
une peinture	un livre	des livres
		des amis
		des hommes